



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2019

Tenu le mercredi 15 mai 2019 à 18 h
au local DKN-1150 du pavillon Charles-De Koninck



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Alexandre Terrigeol Sciences et Génie
Audrey Laberge-Carignan Sciences et Génie
Carl Lavoie Sciences de l'administration
Charlotte Barry Sciences sociales
Clément Joubert Foresterie, géographie et géomatique
Francis Marleau Donais Aménagement, architecture et arts visuels
Jérémy Bernard Médecine
Jude Emmanuel Cléophat Pharmacie
Josyane Trugeon Sciences et Génie
Joanie Tremblay Flamand Sciences de l'administration
Louis-Simon Rousseau Sciences sociales
Mohamed Nouni Sciences de l'administration
Nathaniel Morin Sciences de l'administration
Nidhal Mekki Droit
Olivier Villemaire-Côté Foresterie, géographie et géomatique
Thierry De Serres-Bérard Médecine

SONT ABSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Eliane Desruisseaux Lettres et sciences humaines
Ludovic Miramand Médecine
François D'Assises Babou Bationo Sciences de l'administration
Julien Fouquet-Asselin Sciences de l'administration
Samuel Yergeau Foresterie, géographie et géomatique
Mathilde Trudel-Ferland Sciences de l'agriculture et de l'alimentation

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Nicolas Pouliot Président
Yasmine Mohamed Secrétaire générale
Nathaniel Morin V.-p. aux affaires financière et au développement
* Ibrahima Massagninni Kone V.-p. aux études et à la recherche
* Lydia Arsenault V.-p. aux droits étudiants
* Jason. F. Ortmann V.-p. aux affaires externes
* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Pouliot constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h03.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que Mme Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que Mme Yasmine Mohamed agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des modifications à apporter. Mme Yasmine Mohamed propose d'ajouter le point 6.7 « Modalités des élections » et le point 6.10 « Ouverture du poste du secrétariat général ». Elle propose de mettre en dépôt le point 10.1 « plan d'encadrement » et le point 7.5 « Cotisation APÉTUL ».

Résolution n°2

Il est proposé par : M. Carl Lavoie

Appuyé par : M. Clément Joubert

D'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

18 h 00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 avril 2019 et du 17 avril 2019
5. Communication Présidence
6. Ressources humaines
 - 6.1 Nomination au CA
 - 6.2 Démission au CA
 - 6.3 Rapport du comité du suivi des CCC
 - 6.4 Rapport mensuel du comité exécutif
 - 6.5 Rapport annuel du comité exécutif
 - 6.6 Révision du manuel des officiers
 - 6.7 Modalités des élections
 - 6.8 Élection de la vice-présidence aux études et à la recherche
 - 6.9 Élection de la vice-présidence aux affaires internes
 - 6.10 Ouverture du poste du secrétariat général

20 h 00 Pause

- 7. **Affaires financières**
 - 7.1 État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers et budget cumulatif évolutif
 - 7.2 Facture UEQ
 - 7.3 Régime d'assurances de l'ASEQ
 - 7.4 Entente sur les mauvaises créances
 - 7.5 Cotisation dédiée de l'APÉTUL
- 8. **Affaires internes**
 - 8.1 Café Fou AELIÉS
 - 8.2 Chaire publique et Cogito
- 9. **Affaires externes**
- 10. **Affaires académiques et droits étudiants**
 - 10.1 Plan d'encadrement
 - 10.2 Activités des associations
 - 10.3 Affaires nouvelles (Varia)
 - 10.4 Date du prochain CA

22h00 Levée de l'assemblée

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2019 ET DU 17 AVRIL 2019

Considérant qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 10 avril 2019 et une copie du procès-verbal de l'assemblée du 17 avril 2019 ont été envoyées à chaque membre du CA avant cette assemblée, la secrétaire générale est dispensée d'en faire la lecture.

Résolution n°3

Il est proposé par : M. Olivier Villemare-Côté

Appuyé par : M. Jérémy Bernard

D'adopter le procès-verbal du CA du 10 avril 2019 et le procès-verbal du CA du 17 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

5. COMMUNICATION PRÉSIDENTE

M. Nicolas Pouliot dit bonsoir à tout le monde et remercie chacun d'être venu. Il dit que ce soir plusieurs dossiers d'ordre financier seront traités, tels que les régimes des assurances et les mauvaises créances. Il dit que c'est très important de garder le quorum. Il indique que les deux dernières semaines ont été très chargées avec la transition, la formation des nouvelles et des nouveaux exécutant-e-s. Il indique que le contrat pour les travaux de la terrasse a été signé, que le mémoire sur l'employabilité sera présenté au CA du juin et que le sondage sur le LPU a été fait. En concluant, il précise que le camp d'orientation aura lieu la semaine prochaine pour préparer le plan d'action de l'année 2019-2020. Le plan sera présenté au mois d'août.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1. Nomination au CA

Résolution n°4: 15-05-2019

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Carl Lavoie

De nommer Mme Joanie Tremblay Flamand au CA de l'AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

6.2. Démission au CA

Mme Yasmine Mohamed annonce la démission de M. Julien Jolicoeur-Dugré et de Mme Audray Frechette-Barbeau.

6.3. Rapport du Comité du suivi des CCC

Résolution n°5

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Clément Joubert

Selon les recommandations du comité du suivi des CCC :

De nommer M. Carl Lavoie soit nommé au conseil d'administration de la CoMéul.

Adoptée à l'unanimité.

6.4. Rapport mensuel du comité exécutif

Résolution n°6

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que le rapport mensuel des officier-ère-s pour la période du 13 avril au 9 mai 2019 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°7

Il est proposé par : M. Carl Lavoie

Appuyé par : Mme Charlotte Barry

Que le vice-président aux affaires financières et au développement s'informe sur la position de l'Université Laval face à Lexya.

Adoptée à l'unanimité

6.5. Rapport annuel du comité exécutif

Résolution n°8

Il est proposé par : M. Alexandre Terrigeol

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que les rapports annuels de la V.-p aux études et à la recherche, de la V.-p aux affaires externes et de la V.-p aux affaires internes soient adoptés.

6.6. Révision du manuel des officiers

M. Nicolas Pouliot dit qu'il s'est rendu compte que le manuel des officiers n'a pas été mis à jour concernant la politique sur le harcèlement.

En conséquence :

Résolution n°9

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Louis-Simon Rousseau

Que les exécutant-e-s soient obligé-e-s de signer la politique contre le harcèlement et le manuel des officiers et officières et que cette obligation soit indiquée dans le manuel des officiers et des officières.

Adoptée à l'unanimité

6.7. Modalités des élections

Résolution n°10

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Alexandre Terrigeol

Que :

- Les administrateurs qui se présentent à un poste au Comité exécutif n'ont pas le droit de vote au sens de l'article 72.5.
- Les candidat-e-s auront droit à cinq minutes de présentation qui seront suivis de 5 minutes de questions. Le temps qui ne sera pas utilisé en présentation sera utilisé en temps des questions.
- Les observateurs peuvent assister aux présentations, aux questions et aux délibérations (sauf s'il y a demande de huis clos).
- Les observateurs peuvent poser des questions (sauf si un administrateur s'y oppose).

Amendement n°1

Il est proposé par : M. Nidhal Mekki

Appuyé par : M. Jérémy Bernard

De supprimer «(sauf si un administrateur s'y oppose)», pour que la proposition devienne :

- *Les administrateurs qui se présentent à un poste au Comité exécutif n'ont pas le droit de vote au sens de l'article 72.5.*

- Les candidat-e-s auront droit à cinq minutes de présentation qui seront suivis de cinq minutes de questions.
- Les observateurs peuvent assister aux présentations, aux questions et aux délibérations (sauf s'il y a demande de huis clos)
- Les observateurs peuvent poser des questions.

Le vote est demandé:

Pour: 10

Contre: 1

Abstentions: 7

L'amendement est adopté à la majorité.

Proposition initiale est adoptée à l'unanimité.

6.8. Élections de la V-p aux études et à la recherche

Résolution n°11

Il est proposé par: Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par: M. Olivier Villemaire-Côté

Que Mme Lydia Arsenault et Jason. F. Ortmann soient élu-e-s scrutateurs et scrutatrices.

Adoptée à l'unanimité

M. Ibrahima Massagnini Koné se présente. Il affirme qu'il aime son implication dans l'AELIÉS et que tout monde le connaît. Il indique qu'il n'a pas de discours pour son poste, mais avec l'expérience qu'il a acquise à l'AELIÉS, il pourrait faire fructifier ses projets et contribuer à son avenir.

M. Alexandre Terrigeol demande à M. Ibrahima Massagnini Koné qu'est-ce qu'il aimerait améliorer. M. Koné affirme que les tournées des doyens sont un dossier à améliorer, car c'est très difficile de les rencontrer tous. L'autre point est la journée de la recherche. Il dit qu'il faut mobiliser les associations afin d'augmenter le taux de participation. En concluant, il suggère de lancer un seul mémoire par année.

M. Louis-Simon Rousseau indique que la journée de la recherche est un grand succès. Toutefois il se demande si c'est une bonne idée de faire des kiosques pendant les conférences. Mme Lydia Arsenault précise que l'AELIÉS devrait collaborer avec plusieurs associations parascolaires et l'UEQ pour une la réussite et la pérennité d'une telle activité.

Résolution n°12

M. Ibrahima Massagnini Koné est élu à l'unanimité.

6.9. Élection de la vice-présidence aux affaires externes

Mme Charlotte Barry se présente. Elle affirme qu'elle est étudiante en affaires publiques et qu'elle a plusieurs implications. Elle affirme qu'elle était coordinatrice et secrétaire de son association. Elle dit que le poste l'intéresse parce que c'est le seul poste en relation directe avec les membres. Elle dit qu'elle est étudiante à la maîtrise en stage. Il faut avoir plus de membres en stages sur les instances de l'UL et sur l'exécutif de l'AELIÉS.

M. Olivier Villemaire-Côté demande à Mme Charlotte Barry qu'est-ce qu'elle veut améliorer. Mme Charlotte Barry dit qu'elle aimerait diversifier les activités de l'AELIÉS. Mme Audrey Laberge-Carignan demande à Mme Charlotte Barry si elle a des choses à améliorer au Forum des associations. Mme Charlotte Barry dit qu'elle ne connaît pas le Forum des associations, mais dès son entrée en poste elle va faire ses recherches et ses lectures afin de se familiariser avec cette instance.

M. Nathaniel Morin demande à Mme Charlotte Barry comment elle va trouver le temps pour le poste étant donné qu'elle fait actuellement un stage. Mme Barry dit qu'elle trouvera un arrangement avec le président et elle pourra travailler les soirs et les fins de semaine.

Résolution n°13

Mme Charlotte Barry est élue à la majorité.

6.10. Ouverture du secrétariat général

Mme Yasmine Mohamed explique la situation. Elle affirme qu'elle a obtenu un poste de professeure régulière à l'Université de Québec en Abitibi-Témiscamingue et elle commencera le travail le 1er juin. Mme Mohamed présente alors sa démission.

En conséquence:

Résolution n°14

Il est proposé par: Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par: M. Nicolas Pouliot

Que le poste du secrétariat général soit ouvert aux candidatures.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°15

Il est proposé par: M. Carl Lavoie

Appuyé par: M. Olivier Villemaire-Côté

Qu'une motion de félicitation soit accordée à Mme Yasmine Mohamed pour la qualité de son travail et pour sa contribution à l'avancement des dossiers de l'AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

7. AFFAIRES FINANCIÈRES

7.1. État des résultats, suivis budgétaires et bilan financier

M. Nathaniel Morin dit que le CVI va passer en revue les opérations du mois de mai et du juin afin de les présenter au CA du juin. Donc, pas grand-chose n'est à signaler.

7.2. Facture UEQ

Résolution n°16

Il est proposé par: M. Nathaniel Morin

Appuyé par: M. Carl Lavoie

Qu'une facture de 1605.86 \$ soit payée à l'UEQ.

Adoptée à l'unanimité

7.3. Régimes d'assurances de l'ASEQ

M. Nathaniel Morin présente les trois options qui concernent les régimes d'assurances.

Option 1: Statu-Quo

Ne pas faire de changement sur le régime actuel.

Option 2: Retraits conditionnels

Seulement Santé: le prix est entre 396,90 \$ et 426,86 \$

Seulement Dentaire: le prix est entre 396,90 \$ et 426,86 \$

Santé + Dentaire: le prix est entre 374,88 \$ et 426,86 \$

Option 3: Bloc obligatoire santé mentale

Une troisième ligne sur la facture de l'étudiant « Santé mentale » soit ajoutée avec des frais de 55,55 \$ obligatoire, impossible à retirer et retrait sans condition pour santé et dentaire.

Option 4: Diminution des bénéfices

Réduction des bénéfices liés à la couverture santé ou dentaire ou les deux.

Résolution n°17

Il est proposé par: M. Carl Lavoie

Appuyé par: Mme Audrey Laberge-Carignan

Que se tienne une plénière de 15 minutes sur les options.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°18

Il est proposé par: M. Nathaniel Morin

Appuyé par: M. Carl Lavoie

Que la séance passe à un huis clos à 21h07.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°19

Il est proposé par: M. Ibrahima Massagninni Kone

Appuyé par: M. Carl Lavoie

De retenir l'option n°1: De ne pas faire des changements sur le régime actuel.

Amendement n°1

Il est proposé par: M. Carl Lavoie

Appuyé par: M. Jérémy Bernard

De rajouter « En mandatant le CE d'entamer une consultation sur le futur du régime et celle-ci soit présenter au CA de février » pour que la proposition initiale devienne:

De ne pas faire des changements sur le régime actuel, en mandatant le CE d'entamer une consultation sur le futur du régime et celle-ci soit présenter au CA de février.

Amendement n°2

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Carl Lavoie

De modifier la partie « celle-ci soit présenter au CA de février « pour qu'elle devienne « celle-ci soit présentée au plus tard au CA de février 2020 »

Adoptée à l'unanimité

La proposition initiale amendée

De ne pas faire des changements sur le régime actuel, en mandatant le CE d'entamer une consultation sur le futur du régime et celle-ci soit présenter au CA de février.

Le vote est demandé

Pour : 13

Contre : 2

Abstentions : 2

La proposition initiale amendée est adoptée à la majorité.

Résolution n°20

Il est proposé par : M. Jérémie Bernard

Appuyé par : M. Olivier Villemaire-Côté

Que la consultation soit faite pour novembre 2019.

Le vote est demandé.

Pour : 1

Contre : 14

Abstentions : 2

Adoptée à la majorité

Résolution n°21

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Clément Joubert

De lever le Huis clos à 21h52.

7.4. Entente sur les mauvaises créances

Résolution n°22

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que la séance passe à un huis clos.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°23

Il est proposé par : M. Carl Lavoie

Appuyé par : M. Alexandre Terrigeol

De lever le huis clos.

Adoptée à l'unanimité

7.5. Cotisation dédiée à l'APÉTUL

En dépôt.

8. AFFAIRES INTERNES

8.1. Café Fou AELIÉS

M. Nicolas Pouliot dit que le contrat pour la terrasse du café Fou AELIÉS a été signé. Il indique que la terrasse sera prête d'ici 27 mai 2019.

8.2. Chaire publique et Cogito

M. Nicolas Pouliot dit qu'une rencontre a été tenue avec l'Université Laval pour financer la chaire publique. Il indique que l'université est prête à financer la chaire publique à condition que la chaire publique participe aux grandes conférences de l'UL.

9. AFFAIRES EXTERNES

10. AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

10.1. Plan d'encadrement

En dépôt.

11. ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

12. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

13. DATE DU PROCHAIN CA

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À la suite de l'épuisement des points à l'ordre du jour, la séance est levée à 22: 45

—

Yasmine Mohamed Secrétaire générale

Nicolas Pouliot Président